

## **Créer une commission indépendante pour le soutien aux projets d'intégration**

Le Pôle Intégration, rattaché au service Jeunesse et cohésion sociale, joue un rôle central en faveur du vivre-ensemble et de l'intégration dans notre Ville. Il est chargé, notamment, d'attribuer un soutien financier aux projets portés par les nombreux acteurs associatifs de notre ville. Ces projets, qui émergent au fil des initiatives et des bonnes volontés locales, contribuent de manière très importante aux missions du Pôle Intégration.

Par contre, contrairement à de nombreuses autres villes, Yverdon-les-Bains laisse le Pôle Intégration décider seul de l'octroi d'un soutien ou non aux projets associatifs. Ailleurs, cela se fait très souvent au sein d'une commission technique composée de différents profils. Au sein même de son administration, Yverdon fonctionne avec l'aide d'une commission, par exemple dans le domaine culturel ou des énergies.

Les avantages d'une telle commission sont nombreux : Créer un organe indépendant composé de profils variés, clarifier la gestion et le financement des projets associatifs, renforcer la confiance et la transparence sur les financements de projets, asseoir et soutenir plus largement les décisions rendues. Elle pourrait également fonctionner de la manière la plus transparente possible en publiant les dates auxquelles elle octroie des soutiens.

C'est pourquoi les postulant-e-s souhaitent demander à la Municipalité d'étudier les propositions suivantes :

1. Confier l'octroi des subventions à l'intégration pour les projets associatifs à une commission indépendante.
2. Publier la liste des projets soutenus sur Internet avec les montants octroyés.

Yverdon-les-Bains, le 18 décembre 2021

Sally Konan Gasparini

Julien Wicki

David Rychner

Lorena Sheu

Ervin Sheu